

FORMATION

Le greffier en chef est un **fonctionnaire de catégorie A, rattaché au corps interministériel des attachés d'administration de l'État**.

Il est nommé par le ministre de l'Intérieur sur proposition du vice-président du Conseil d'État, après avis du président de la cour administrative d'appel. Pour intégrer ce corps, la voie classique est le **concours d'entrée des Instituts Régionaux d'Administration (IRA)**.

Trois catégories de concours coexistent : le **concours externe** destiné aux candidats titulaires au minimum d'une licence, même si en pratique, il est conseillé d'avoir un master (ex : master de droit public ou master en affaires publiques) ; le **concours interne** destiné aux candidats en poste dans l'administration ; le **troisième concours** destiné aux candidats ayant une expérience professionnelle.

Le concours se déroule en deux étapes : **l'admissibilité** (une épreuve de cas pratique et un QCM) et **l'admission** (un entretien avec le jury).

Une fois admis, les élèves attachés d'administration accèdent à une formation rémunérée de 12 mois comprenant une période d'enseignement en institut de 6 mois et une période dans un service de l'État choisi en fonction de son rang de classement d'une durée de 6 mois également. Il s'engage à servir l'État pour trois années a minima.

Après une certaine expérience professionnelle, **le fonctionnaire peut aspirer à devenir greffier en chef**.

ENVIRONNEMENT ET RYTHME DE TRAVAIL

Le greffier en chef travaille au sein de la juridiction administrative en **étroite relation avec le président de la juridiction**.

Il entretient les relations avec les professionnels du droit (avocats, experts de justice, ...). Il échange sur les bonnes pratiques professionnelles avec les autres greffiers en chef des juridictions administratives.

MISSIONS ET RÔLE

Le greffier en chef a pour rôle aux côtés du chef de la juridiction **d'administrer les moyens de la juridiction**, d'encadrer les personnels de greffe, d'adapter l'organisation du greffe à l'évolution des métiers, des procédures et des technologies.

Il garantit **la régularité et la bonne exécution de la procédure juridictionnelle** dans les meilleurs délais. Les missions du greffier en chef sont nombreuses et variées.

Il assure le suivi statistique, gère le budget et **passé les marchés publics** de travaux, fournitures et services pour la juridiction.

ÉVOLUTION

Le greffier en chef peut candidater sur d'autres postes de catégorie A ouverts sur la Place de l'emploi public ou passer des concours de niveau supérieur dont celui de magistrat administratif.

Écoutez l'interview de Sylvie Lassalle, greffière en chef de la cour administrative d'appel de Lyon.



LE MOT DU PROFESSIONNEL

«Être greffier en chef, c'est être à la fois un manager et un gestionnaire aux côtés du chef de la juridiction».

